

# **POLITIQUE DE CRÉDIT EN CAS DE PLUIE (RAIN CHECK)**

## **Politique s'appliquant pour les averses et orages électriques:**

Lorsqu'il y a pluie et / ou orage électrique de sorte qu'il soit impossible de compléter la ronde de golf, le golfeur aura droit à un crédit de jeu, aux conditions suivantes :

- 1- Si le golfeur n'a pas commencé sa partie, il y aura remboursement intégral sur billet non zappé.
- 2- Si le golfeur a pris le départ (billet zappé) et n'a pas joué plus de 3 trous, un crédit de 18 trous sera alloué.
- 3- Si le golfeur a pris le départ (billet zappé) et a joué 4 trous et plus, un crédit de 9 trous sera alloué.
- 4- Aucun remboursement ne sera accordé si le joueur a entrepris le 10<sup>e</sup> trou.
- 5- Aucun remboursement ne sera alloué pour un droit de jeu à tarif réduit, c'est à dire acheté après 16 heures.
- 6- La même politique que les droits de jeu s'applique pour les voiturettes électriques.
- 7- Aucun remboursement n'est accordé pour les voiturettes à main.
- 8- Le crédit de jeu est autorisé et remis à la boutique.
- 9- Le crédit émis est valide pour l'année en cours seulement.

Révisé juin 2009